



Renouvellement de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur

publié le 05/07/2022

ERASMUS+ est un **programme d'échange universitaire** qui permet, entre autres, aux étudiants européens d'**obtenir une aide financière** pour partir **étudier ou réaliser un stage en entreprise, dans un autre pays européen**. Grâce au **système européen des crédits**, les modules que l'étudiant validera à l'étranger seront pris en compte pour l'obtention de son diplôme français tout en découvrant une **nouvelle culture** et une **nouvelle langue**.

Le **BTS "Gestion des transports et logistique associée"** prend en compte **l'internationalisation accrue des échanges**. Ainsi, *le titulaire du diplôme doit s'adapter en mobilisant, entre autres, des langues étrangères et des approches pluriculturelles*.

Notre volonté est de **démocratiser** la mobilité dans notre établissement. Cela répond d'ailleurs aux **recommandations du référentiel** qui met en corrélation notre enseignement avec la demande du marché, ce qui apporte une **valeur ajoutée** à la formation grâce au programme mobilité.

La commission européenne nous a attribué **la charte ERASMUS+** pour l'enseignement supérieur pour la période **2021-2027**.

 [charte_21_27_francais](#) (PDF de 212.8 ko)

 [charte_21_27_anglais](#) (PDF de 194.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.